

■ **Axiomatique SA**, à Bagnes, conception, réalisation, promotion et vente de systèmes dans le domaine d'Internet et des technologies qui lui sont associées, etc... (FOSC no 165 du 28. 08. 2001, p. 6619). Suivant procès-verbal authentique de son assemblée générale du 18.12.2003, contrat de fusion du même jour et bilan arrêté au 30.11.2003, cette société a décidé sa dissolution sans liquidation au sens de l'art. 748 CO, par suite de fusion par absorption avec la société BeMore Technologies SA, de siège à Sion, transférée le même jour à Martigny.
Journal no 219 du 13.02.2004
(02136388 / CH-621.3.002.138-0)